

PRESS RELEASE

Le ministère de la Santé et du Bien-être a enregistré un (1) cas de la COVID-19 lors de la soirée d'hier.

Il s'agit d'un membre du service médical testé positif au Jour zéro de sa quarantaine, au terme de son service dans un centre de traitement de la COVID-1.

571 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 486 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 138 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 37 cas enregistrés suite aux dépistages ciblés
- 7 décès attribués à la COVID-19

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 75.

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre dans un communiqué qui sera émis cet après-midi.

22 mai 2021

Ministère de la santé et du bien-être